

**DELIBERATION n° 14 - 2019****En date du 11 Avril 2019****Portant sur la modification des Commissions
Communales**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni en Mairie le 11 Avril 2019 à 20H15 sur convocation, en date du 5 Avril 2019, sous la présidence du Maire, M. Joël GARESTIER, Mme Patricia DUVAL étant désignée secrétaire de séance.

Sont présents : M. GARESTIER Joël, Maire de Saint Just le Martel,
M. HENRY Philippe, Mmes MANDET Mauricette, JANICOT Marie-Claude, AUPETIT BERTHELEMOT Christelle, M. GARCIA Jean-Luc, Adjoints,
MM. MOUNIER Claude, PAYRAT Patrice, GLANDUS Bernard, MORELON Alain, Mmes CARRILLO Martine, DE PAIVA Régine, M. PEAUDECERF Sébastien, Mmes TOUCAS Hélène, DUVAL Patricia, M. GAILLARD André, Mme THIBAUT-GUILLON Claude, M. SIMON Patrick, Conseillers Municipaux,

Absents ayant donné procuration : Mme SANCHEZ Marie-Hélène ayant donné procuration à M. HENRY Philippe, Mme BASSALER Virginie ayant donné procuration à Mme MANDET Mauricette, Mr PAGE Stéphane ayant donné procuration à M. GAILLARD André,

Absents excusés : M. VERGER Manuel, Mme LACORRE Séverine

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	18
Nombre de suffrages exprimés	21
Votes pour	21
Vote contre	0
Abstentions	0

Suite au décès de Mr Gérard VANDENBROUCKE, Mr le Maire propose de modifier la constitution des commissions communales, comme suit :

Affaires Générales – Finances (Information, Presse, Site Internet - Sécurité, Hygiène- Budget- bilans analyses- emprunts)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Président : Jean-Luc GARCIA

Membres titulaires :

- Christelle AUPETIT BERTHELEMOT
- Alain MORELON
- Patricia DUVAL
- Bernard GLANDUS
- André GAILLARD

Membres suppléants :

- Philippe HENRY
- Mauricette MANDET
- Manuel VERGER
- Claude MOUNIER
- Patrick SIMON

Travaux – Réseaux – Assainissement (Gros travaux neuf, entretien de bâtiments, voirie, chemins, éclairage public, eaux pluviales)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Président : Philippe HENRY

Membres titulaires :

- Patrice PAYRAT
- Jean-Luc GARCIA
- Alain MORELON
- Sébastien PEAUDECERF
- Stéphane PAGE

Membres suppléants :

- M-Claude JANICOT
- Mauricette MANDET
- Manuel VERGER
- Christelle AUPETIT BERTHELEMOT
- André GAILLARD

Urbanisme –habitat – vie économique – environnement (PLU, alignements, bornages, sentiers pédestres, bord de vienne, petit patrimoine, illuminations, transports)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Président : Manuel VERGER

Membres titulaires :

- Bernard GLANDUS
- Patrice PAYRAT
- Sébastien PEAUDECERF
- Virginie BASSALER
- André GAILLARD

Membres suppléants :

- Jean-Luc GARCIA
- Philippe HENRY
- Mauricette MANDET
- Marie-Claude JANICOT
- Stéphane PAGE

Education, Formation (Ecole Primaire - Ecole Maternelle – Restaurant Scolaire –Accompagnement Scolaire, Centre de Loisirs sans hébergement – Conseil Municipal d'enfants)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Présidente : Marie-Claude JANICOT

Membres titulaires :

- Martine CARRILLO
- Régine DE PAIVA
- Marie-Hélène SANCHEZ
- Hélène TOUCAS
- Claude THIBAUT-GUILLON

Membres suppléants :

- Philippe HENRY
- Mauricette MANDET
- Manuel VERGER
- Christelle AUPETIT BERTHELEMOT
- Patrick SIMON

Culture - Sports (Musique et Danse, Bibliothèque, Expositions, Manifestations diverses, Sports)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Présidente : Christelle AUPETIT BERTHELEMOT

Membres titulaires :

- Martine CARRILLO
- Séverine LACORRE
- Régine DE PAIVA
- Hélène TOUCAS
- Patrick SIMON

Membres suppléants :

- Philippe HENRY
- Mauricette MANDET
- Marie-Claude JANICOT
- Manuel VERGER
- Claude THIBAUT-GUILLON

Aide Sociale, Emploi (Personnes âgées, Attribution de Logements sociaux - Aide à l'Emploi)

Président : Joël GARESTIER, Maire
Vice-Présidente : Mauricette MANDET

Membres titulaires :

- Séverine LACORRE
- Virginie BASSALER
- Marie-Hélène SANCHEZ
- Patricia DUVAL
- Claude THIBAUT-GUILLON

Membres suppléants :

- M-Claude JANICOT
- Philippe HENRY
- Manuel VERGER
- Christelle AUPETIT BERTHEMOT
- Patrick SIMON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Mr le Maire de modifier les commissions communales jusqu'à la fin du mandat électoral.

Fait à Saint-Just-le-Martel
Le 11 Avril 2019

Le Maire,

Joël GARESTIER



- Mr le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Publié le 12/04/19

Transmis en préfecture le 12/04/19.....

